

Conditions Générales d'utilisation des Services

Maxi Zoo Vet

1. CHAMP D'APPLICATION

- (1) Les présentes conditions générales ("CG") s'appliquent à l'utilisation du portail vétérinaire "**Maxi Zoo Vet**" (ci-après "**Portail**" ou "**Maxi Zoo Vet**"), exploité par Fressnapf Tiernahrungs GmbH, Westpreußenstr. 32-38, D-47809 Krefeld, HRB 5030 (ci-après "**Maxi Zoo**"), disponible à l'adresse <https://www.vet.maxizoo.fr/>.
- (2) Les présentes CG s'appliquent exclusivement aux services décrits à l'article **3** à destination des consommateurs au sens de l'article préliminaire du Code de la consommation français, âgés d'au moins 18 ans et jouissant de la capacité et des pouvoirs nécessaires.
- (3) Le Portail est une plateforme en ligne qui fournit des informations sur les soins et la santé des animaux de compagnie via laquelle les utilisateurs peuvent obtenir des conseils généraux relatifs aux soins et à la santé de leurs animaux de compagnie auprès d'un vétérinaire d'Activet Tierarztpraxen GmbH, Krefeld Local Court HRB 7294, Westpreußenstraße 32-34, 47809 Krefeld (ci-après dénommée "**Activet**"). À cet effet, les utilisateurs ont la possibilité de contacter les vétérinaires d'Activet pour leur poser des questions générales via le *chat* proposé sur la plateforme ou de prendre un rendez-vous pour une téléconseil payante par vidéoconférence avec un vétérinaire d'Activet.
- (4) La langue du contrat est le français.
- (5) Les CG actuellement en vigueur peuvent être consultées à l'adresse suivante : <https://www.vet.maxizoo.fr/> et imprimées.

2. TÂCHES DE MAXI ZOO VET

- (1) Maxi Zoo n'offre pas de services vétérinaires mais offre simplement aux utilisateurs les moyens techniques de contacter des vétérinaires via le Portail et met à disposition des utilisateurs les moyens techniques nécessaires à la transmission de leurs demandes via le Portail aux vétérinaires Activet, à l'acceptation de ces demandes, à la fixation d'un rendez-vous pour une vidéoconférence avec un vétérinaire Activet et aux services organisationnels connexes.

3. UTILISATION DES SERVICES MAXI ZOO VET AVEC UN COMPTE UTILISATEUR MAXI ZOO VET

- (a) L'utilisateur a besoin d'un compte utilisateur Maxi Zoo Vet pour pouvoir utiliser pleinement les services Maxi Zoo Vet. Pour ce faire, l'utilisateur peut se connecter avec les identifiants de son compte client Maxi Zoo existant sur <https://www.vet.maxizoo.fr/> ou, si l'utilisateur n'a pas encore de compte client Maxi Zoo, créer un compte client Maxi Zoo via le bouton "**C'est parti**" sous l'onglet "**Continuer en tant qu'invité**" ou via le bouton "**Je crée mon compte**" sous l'onglet "**Je suis nouveau**" afin de créer un compte utilisateur Maxi Zoo Vet. Pour créer un compte client Maxi Zoo, l'utilisateur doit saisir une adresse e-mail et un mot de passe valides et cliquer sur le bouton "**Créer un compte et continuer**". Immédiatement après avoir soumis son inscription, l'utilisateur recevra une confirmation de son inscription.

- (b) Pour enregistrer un compte utilisateur Maxi Zoo Vet, l'utilisateur doit saisir ses coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone et adresse e-mail) et au moins un profil d'animal de compagnie après s'être connecté à son compte client Maxi Zoo ou avoir créé son compte. L'utilisateur peut corriger les données saisies en cliquant sur la ligne correspondante et en supprimant les données saisies. L'utilisateur doit fournir les données demandées et s'assurer qu'elles soient complètes et correctes et, après avoir accepté les présentes CG, les envoyer à Maxi Zoo en cliquant sur le bouton "**Créer un compte et continuer**". L'utilisateur peut imprimer ou sauvegarder les présentes CG à l'aide des fonctionnalités correspondantes du navigateur ou les télécharger [\[ici\]](#) au format "PDF" et les sauvegarder sur son appareil. Après avoir transmis ses données et créé son compte utilisateur Maxi Zoo Vet, l'utilisateur recevra une confirmation de son inscription ainsi que les présentes CG par courriel à l'adresse qu'il a indiquée. Cette confirmation d'inscription vaut confirmation du contrat entre les parties ("**Confirmation du contrat**").

4. UTILISATION EN TANT QU'INVITE

Les utilisateurs sont libres d'utiliser, " les services de prise de rendez-vous en ligne et la vidéoconférence avec un vétérinaire, comme décrits au sein de l'article 5 des présentes CG en tant qu'"invité c'est-à-dire sans disposer d'un compte utilisateur Maxi Zoo Vet. Lors de l'utilisation des services de Maxi Zoo Vet en tant qu'invité, certains services tels que décrits à l'article 5 (par exemple, le carnet de santé numérique ou encore l'historique des rendez-vous, etc) ne sont pas disponibles.

5. DESCRIPTION DES SERVICES

L'offre de services du Portail comprend les services décrits dans présent article 4. Toutes les informations sur le Portail et les services offerts associés sont régis par les présentes CG et les descriptions des services disponibles sur le site <https://www.vet.maxizoo.fr/>.

(1) Prise de rendez-vous

- (a) Maxi Zoo offre aux utilisateurs les moyens techniques de contacter les vétérinaires d'Activet via le Portail. Les utilisateurs peuvent utiliser le système de réservation en ligne Maxi Zoo Vet pour prendre rendez-vous avec un vétérinaire pour une vidéoconférence. Maxi Zoo essaiera alors d'organiser une séance de téléconseil à l'heure demandée.
- (b) L'utilisateur a la possibilité de prendre rendez-vous avec un vétérinaire avec son compte utilisateur Maxi Zoo Vet ou en tant qu'invité. Si l'utilisateur prend rendez-vous en tant qu'invité en cliquant sur l'onglet "**Continuer en tant qu'invité**", il lui sera demandé de fournir des informations sur son animal de compagnie (notamment sa race, son nom, son sexe, son état de stérilisation et sa date de naissance) afin de prendre rendez-vous. Les utilisateurs inscrits disposant d'un compte utilisateur Maxi Zoo Vet peuvent soit sélectionner le profil d'un animal existant dans leur compte utilisateur, soit créer un nouveau profil.
- (c) Dans le cadre du système de réservation, l'utilisateur est invité à sélectionner le service et le rendez-vous souhaités et à fournir des informations sur sa demande. Pour préparer le rendez-vous, l'utilisateur est libre de télécharger des images et des documents au soutien de ses demandes. Pour prendre rendez-vous pour une vidéoconférence avec un vétérinaire, l'utilisateur doit fournir ses coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone, adresse électronique). Enfin, l'utilisateur sélectionne le mode de paiement par lequel il souhaite facturer les dépenses à Activet et confirme son adresse de facturation. Sur les pages de saisie des données, l'utilisateur

peut à tout moment corriger les données saisies en cliquant sur la ligne correspondante et en supprimant les données saisies. L'utilisateur est tenu de remplir toutes les données demandées de manière véridique et complète.

- (d) L'utilisateur peut imprimer ou sauvegarder les CG Maxi Zoo Vet et Activet à l'aide des fonctions correspondantes du navigateur ou les télécharger [\[ici\]](#) en tant que fichier "PDF" et les sauvegarder sur son appareil. Avant de cliquer sur le bouton "**Je prends rendez-vous**" l'utilisateur est tenu d'accepter les présentes CG de Maxi Zoo et d'Activet via une case à cocher. Après avoir transmis ses données et pris rendez-vous, l'utilisateur recevra une confirmation de sa prise de rendez-vous ainsi que les présentes CG et les CG d'Activet par courrier électronique à l'adresse qu'il a indiquée. La confirmation vaut confirmation du contrat pour la réservation de la vidéoconférence avec un vétérinaire ("**confirmation de contrat**").

(2) Vidéoconférence et chat

- (a) L'un des services essentiels offerts consiste en la mise à disposition des moyens techniques nécessaires à la réalisation d'une vidéoconférence avec un vétérinaire. Maxi Zoo agit simplement en tant qu'intermédiaire technique entre l'utilisateur et le vétérinaire, afin de permettre une vidéoconférence par transmission vidéo et le transfert électronique de documents associés en préparation de la vidéoconférence. La réalisation de la vidéoconférence relève de la seule responsabilité de l'utilisateur et du vétérinaire Activet et est régie par le contrat respectif conclu entre l'utilisateur et Activet.
- (b) Après avoir pris un rendez-vous, l'utilisateur reçoit par courrier électronique un lien vers la vidéoconférence avec un vétérinaire.
- (c) La vidéoconférence avec un vétérinaire n'est pas adaptée aux graves problèmes de santé et aux maladies graves de l'animal. En cas de symptômes laissant supposer une maladie grave de l'animal un diagnostic et un traitement sont nécessaires et requièrent un rendez-vous physique chez le vétérinaire. Toute question concernant la pertinence de la vidéoconférence avec un vétérinaire par rapport au besoin de rendez-vous de l'utilisateur et de l'animal de compagnie peut être clarifiée à l'avance via le chat prévu à cet effet. L'utilisateur est invité à décrire brièvement ses besoins et attentes concernant la séance de téléconseil pour son animal de compagnie. Activet évaluera alors si et dans quelle mesure la vidéoconférence avec un vétérinaire peut contribuer à répondre au besoin de rendez-vous de l'utilisateur ou de l'animal, ou si une visite chez le vétérinaire est recommandée pour améliorer l'état de santé de l'animal. La mise en œuvre de la vidéoconférence, la présence d'un vétérinaire ou encore la réussite du rendez-vous (hors organisation technique) relève de la seule responsabilité d'Activet.
- (d) Pour pouvoir bénéficier d'une vidéoconférence de haute qualité, l'utilisateur doit au moins disposer de l'équipement suivant :
- (i) Appareil connecté à Internet (par exemple, smartphone, ordinateur portable, tablette, ordinateur de bureau),
 - (ii) Caméra (connectée à l'appareil ou intégrée à l'appareil),
 - (iii) Écran avec une résolution suffisante,
 - (iv) Microphone et haut-parleur (connectés à l'appareil ou intégrés dans l'appareil),

- (v) Une connexion internet suffisamment rapide et
 - (vi) le respect par l'utilisateur de certaines exigences en matière de navigateur. Un résumé des exigences actuellement en vigueur est disponible [ici].
- (e) Au début de la vidéoconférence, le vétérinaire est autorisé à vérifier l'identité et les détails de l'utilisateur.

(3) Carnet de santé numérique pour animaux de compagnie

- (a) Les utilisateurs inscrits disposant d'un compte utilisateur Maxi Zoo Vet ont la possibilité de créer un carnet de santé numérique pour leur animal de compagnie. Toutes les données de santé pertinentes de l'animal peuvent être enregistrées dans le carnet de santé numérique (par exemple, les allergies, les informations sur les vaccinations et les vermifuges). En outre, l'utilisateur peut recevoir un rappel pour les soins récurrents (par exemple, les vaccinations) et créer un compte rendu pour son animal.
- (b) Pour que la fonctionnalité de rappel fonctionne correctement, l'utilisateur doit fournir des informations correctes sur les soins récurrents pour lesquels il souhaite avoir un rappel.
- (c) L'utilisateur peut à tout moment supprimer tout ou partie des données stockées dans le carnet de santé numérique. L'utilisateur est également libre de supprimer l'ensemble du profil de l'animal.

(4) Historique des rendez-vous

Les utilisateurs inscrits disposant d'un compte utilisateur Maxi Zoo Vet disposeront d'un historique des rendez-vous passés et à venir dans leur compte utilisateur.

6. NOUVEAUX SERVICES ET NOUVELLES FONCTIONS SUPPLEMENTAIRES

- (1) Maxi Zoo peut offrir à tout moment des produits et/ou services nouveaux ou supplémentaires, à condition que cela n'affecte pas négativement les services Maxi Zoo Vet de quelque manière que ce soit. L'utilisation de ces produits et/ou services nouveaux ou supplémentaires peut être soumise à des conditions supplémentaires, qui seront communiquées à l'utilisateur au cours du processus de réservation de ces produits et/ou services nouveaux ou supplémentaires. Les services nouveaux ou supplémentaires de Maxi Zoo Vet, que l'utilisateur peut utiliser librement et gratuitement, ne constituent pas des modifications au sens de l'article 15 **Fehler! Verweisquelle konnte nicht gefunden werden.** des présentes CG.

7. DISPONIBILITE DES SERVICES MAXI ZOO VET

- (1) Maxi Zoo garantit uniquement les moyens techniques qu'il fournit permettant l'utilisation des services disponibles via l'adresse <https://www.vet.maxizoo.fr/>. Maxi Zoo ne fournit aucune garantie quant à l'étendue des services fournis par Activet et/ou les vétérinaires.
- (2) Les services fournis par Maxi Zoo, décrits plus en détail à l'article 5 - Description des services, sont généralement disponibles sept (7) jours par semaine, de 8h00 à 24h00, tout au long de l'année.

- (3) Toutefois, les services pourront être indisponibles en cas de sauvegarde des données, des mesures de sécurité informatique et des travaux de maintenance du système ou du programme effectués sur le Portail ou sur les données de Maxi Zoo Vet. Ces interruptions seront toutefois raisonnables et auront lieu, dans la mesure du possible, les jours ouvrables entre 18 heures et 8 heures, les samedis, les dimanches et les jours fériés. Maxi Zoo en informera l'utilisateur en temps utile par email à l'adresse électronique enregistrée dans le compte Maxi Zoo de l'utilisateur, à moins que Maxi Zoo ne soit pas en mesure d'envoyer une notification préalable en raison de son caractère urgent, sauvegarde des données ad hoc ou encore de maintenance du système.

8. OBLIGATIONS DE L'UTILISATEUR

- (1) L'utilisateur s'engage à ne fournir que des informations correctes et complètes dans le cadre de la prestation de services de conseil vétérinaire.
- (2) En cas de détérioration ou d'autres anomalies concernant l'état de santé de l'animal de compagnie de l'utilisateur après la vidéoconférence avec le vétérinaire, l'utilisateur doit consulter d'urgence un vétérinaire sur place. En cas d'urgence ou d'autres maladies de l'animal de compagnie (par exemple, des blessures graves ou des saignements abondants) qui nécessitent un traitement immédiat par un vétérinaire local ou même une ambulance, l'utilisateur doit consulter d'urgence un vétérinaire local. En organisant la vidéoconférence vétérinaire, l'utilisateur confirme que la demande de réservation de la vidéoconférence avec un vétérinaire ne constitue pas une urgence.
- (3) L'utilisateur ne doit en aucun cas réaliser des activités susceptibles d'entraver et/ou d'alourdir excessivement le fonctionnement du Portail ou de l'infrastructure technique sous-jacente. Il s'agit en particulier :
- D'utiliser des logiciels, scripts ou de bases de données dans le cadre de l'utilisation du Portail ;
 - Bloquer, écraser, modifier, copier des données et/ou d'autres contenus, à moins que cela ne soit nécessaire à la bonne utilisation du Portail.

9. ANNULATION DE RENDEZ-VOUS

- (1) Prendre un rendez-vous pour une vidéoconférence avec un vétérinaire est une obligation contraignante. L'utilisateur est tenu d'informer le vétérinaire, dans les plus brefs délais, par e-mail ou par téléphone, en cas d'impossibilité de se présenter à un rendez-vous convenu.
- (2) Maxi Zoo se réserve le droit d'exclure les utilisateurs qui ne se sont pas présentés à un total de quatre (4) rendez-vous en l'espace d'un an sans annulation préalable.
- (3) Maxi Zoo n'est en aucun cas responsable en cas d'annulations, retards ou indisponibilité d'un vétérinaire d'Activet après qu'un rendez-vous ait été pris par l'utilisateur.

10. BLOCAGE DE L'ACCES AU PORTAIL ET SERVICES / SUPPRESSION DE COMPTE UTILISATEUR

- (1) Maxi Zoo est autorisé à bloquer temporairement l'accès de l'utilisateur au Portail et aux services associés pour une durée maximale de quatre (4) semaines si l'utilisateur enfreint de manière répétée les conditions énoncées aux articles 8 et 9 des

présentes CG. La durée du blocage dépend de la gravité de l'infraction. Avant et au moment où le blocage prend effet, Maxi Zoo en informe l'utilisateur par courriel à l'adresse électronique enregistrée dans son compte utilisateur Maxi Zoo Vet et motive sa décision.

- (2) Après le troisième blocage temporaire ou en cas de manquement grave à une obligation prévue aux articles 8 et 9 Maxi Zoo a le droit d'exclure complètement l'utilisateur et de résilier les présentes CG conformément à l'article 1(1) de manière exceptionnelle. Maxi Zoo informera l'utilisateur de sa décision de résiliation ou de suppression du compte utilisateur et des motifs de cette dernière par courriel à l'adresse électronique enregistrée dans le compte d'utilisateur a minima un (1) mois avant l'entrée en vigueur de la décision. Le délai d'un (1) mois ne s'applique pas si Maxi Zoo :
 - a) est soumis à des obligations légales ou réglementaires qui exigent l'arrêt complet de la fourniture des services Maxi Zoo Vet qui ne permettent pas à Maxi Zoo de respecter le délai ;
 - b) en cas de force majeure
- (3) Dans les cas où le délai d'un (1) mois ne s'applique pas, Maxi Zoo communique immédiatement à l'utilisateur les raisons de sa décision par e-mail à l'adresse e-mail enregistrée dans le compte utilisateur Maxi Zoo de l'utilisateur.
- (4) Maxi Zoo ne sera toutefois pas obligé de justifier du blocage ou de la suppression du compte utilisateur et des services associés si Maxi Zoo n'est pas autorisé à divulguer les faits ou circonstances spécifiques et le(s) motif(s) sous-jacent(s) en raison d'obligations légales ou officielles.
- (5) En outre, Maxi Zoo se réserve le droit de retirer ou de suspendre temporairement l'accès à l'utilisateur, même sans notification préalable, ou de refuser temporairement qu'il utilise le Portail et les services si cela est justifié par des raisons de sécurité, en particulier pour la protection des utilisateurs.

11. DUREE ET RESILIATION

- (1) Les présentes CG sont conclues pour une durée indéterminée.
- (2) Le compte utilisateur Maxi Zoo Vet peut être supprimé à tout moment par l'utilisateur à l'aide du bouton ["supprimer le compte"]. En cas de suppression du compte utilisateur, le contrat sera résilié et l'utilisateur ne pourra plus accéder au Portail et aux services. La suppression du compte utilisateur emporte suppression du compte client Maxi Zoo.
- (3) Maxi Zoo peut résilier les présentes CG à tout moment en donnant un préavis de quatre (4) semaines à l'utilisateur, sans indication de motifs.

12. PROPRIETE INTELLECTUELLE DU MATERIEL PHOTO ET VIDEO

- (1) Lors de la prise de rendez-vous, il est possible d'envoyer des fichiers photos et vidéos à Maxi Zoo pour préparer la séance de téléconseil. L'utilisateur est tenu de ne transmettre que des contenus pour lesquels il possède l'ensemble des droits de propriété intellectuelle nécessaires à l'utilisation des services de Maxi Zoo Vet. Si l'utilisateur transmet une photo ou une vidéo de son animal de compagnie à Maxi Zoo, il doit détenir l'ensemble des droits sur cette photo ou vidéo ou avoir été autorisé à le faire par la personne qui détient ces droits.

- (2) En soumettant les fichiers photos et vidéos, l'utilisateur accorde à Maxi Zoo un droit non exclusif, mondial, sous-licenciable et non transférable d'utiliser et d'éditer les fichiers dans le but d'exécuter le contrat, en particulier de réserver et de préparer des rendez-vous, et de le mettre à la disposition du vétérinaire responsable d'Activet pour la durée de protection des droits d'auteur et pour le monde entier.
- (3) L'utilisateur doit veiller à ce que l'utilisation des fichiers ne viole pas les droits de tiers et s'assurer que les fichiers transmis correspondent à l'état actuel de son animal de compagnie, et qu'ils sont utiles pour un rendez-vous.
- (4) Aucune personne autre que les utilisateurs et/ou leur animaux de compagnie ne peut être représentée sur les fichiers transmis.
- (5) Tous les contenus, images, vidéos et données publiés par Maxi Zoo sur le Portail sont protégés par des droits d'auteur et appartiennent à Maxi Zoo ou font l'objet d'une licence.
- (6) Est interdite toute utilisation à des fins autres que personnelles, en particulier toute utilisation commerciale et toute reproduction des contenus disponibles sur et/ou via le Portail.

13. COUTS

- (1) Les services de Maxi Zoo, tels que décrits dans les présentes CG, fournis à l'utilisateur sont gratuits.
- (2) Les services d'Activet auxquels donnent accès le Portail font l'objet de dispositions contractuelles séparées qui devront être conclues entre l'utilisateur et Activet. Maxi Zoo n'est en aucun cas responsable du contenu de ces contrats ni des services de conseil fournis par les vétérinaires et leur facturation.

14. RESPONSABILITE

- (1) Rien dans les présentes CG n'exclut ou ne limite notre responsabilité en cas de :
 - décès ou dommages corporels causés par notre négligence ;
 - fraude ou déclaration frauduleuse ; ou
 - toute matière à l'égard de laquelle il serait illégal d'exclure ou de limiter notre responsabilité.
- (2) En cas de manquement à nos obligations, nous serons responsables des pertes ou des dommages que vous subirez et qui sont le résultat prévisible de notre violation des CG ou de notre négligence, mais nous ne serons pas responsables des pertes ou des dommages qui ne sont pas prévisibles. Une perte ou un dommage est prévisible s'il s'agit d'une conséquence évidente d'un manquement contractuel ou s'il a été envisagé par les parties au moment où les CG sont devenues contraignantes. Maxi Zoo ne sera pas responsable des pertes ou dommages résultant de ou liés à votre utilisation du Portail ou des services qui n'est pas conforme aux présentes CG ou au droit applicable et en cas de force majeure.
- (3) Aucune disposition des présentes CG n'affecte les dispositions d'ordre public tel que prévues par la loi applicable.

15. MODIFICATIONS

- (1) Maxi Zoo se réserve le droit de modifier ou de compléter les CG à tout moment avec effet pour l'avenir.
- (2) Pour tout utilisateur inscrit, les modifications lui seront envoyées à l'adresse électronique fournie lors de la prise de rendez-vous, au moins quatre (4) semaines avant la date d'entrée en vigueur proposée.

Dans l'hypothèse où l'utilisateur ne serait pas d'accord avec ces modifications, ce dernier pourra toujours supprimer son compte utilisateur Maxi Zoo Vet dans les conditions prévues à l'article 10 (2) des présentes CG et ainsi résilier le contrat.

16. REGLEMENT EXTRAJUDICIAIRE DES LITIGES

Conformément aux dispositions des articles L 611-1 et R 612-1 et suivants du Code de la Consommation concernant le règlement amiable des litiges :

Lorsque le consommateur a adressé une réclamation écrite au professionnel et qu'il n'a pas obtenu satisfaction ou de réponse dans un délai de deux mois, il peut soumettre gratuitement sa réclamation au médiateur de la consommation. Le médiateur doit être saisi dans le délai maximal d'un an à compter de la réclamation initiale.

Le médiateur MCP MEDIATION peut être saisi directement en ligne à : www.mcpmediation.org

ou par courrier :

MÉDIATION DE LA CONSOMMATION & PATRIMOINE
12 Square Desnouettes
75015 PARIS

Conformément à l'article 14.1 du règlement (UE) n°524/2013 du parlement européen et du conseil du 21 mai 2013

La plateforme européenne de résolutions des litiges en ligne (RLL) est accessible depuis le lien suivant : [https:// ec.europa.eu/consumers/odr/](https://ec.europa.eu/consumers/odr/)

17. SERVICE CLIENT

Maxi Zoo met à disposition de l'utilisateur un [\[formulaire de contact\]](#) sur le site internet de Maxi Zoo Vet, que l'utilisateur peut utiliser en cas de questions ou de problèmes techniques. L'utilisateur a également la possibilité de consulter le [\[FAQ\]](#) sur le site internet. Notre service clients est à votre disposition : 04 81 68 28 06 du lundi au samedi, de 8h00 à 20h00.

18. DISPOSITION FINALE

- (1) Si le contrat contient des dispositions invalides, la validité du reste du contrat n'en est pas affectée.
- (2) Les services visés l'article 4 sont fournis exclusivement sur la base des présentes CG.

- (3) Les présentes CG et les autres droits et obligations ou litiges découlant de la relation entre Maxi Zoo et l'utilisateur sont régis par le droit de la République fédérale d'Allemagne, à l'exclusion de la Convention des Nations unies sur les contrats de vente internationale de marchandises et du droit international privé allemand. Ce choix de la loi applicable ne porte pas préjudice à l'application des règles d'ordre public, notamment en matière de droit de la consommation, de l'État dans lequel vous avez votre résidence habituelle au moment de la conclusion du contrat.